Inter Caux Vexin
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

> ***Pôle de Buchy*** > Siège social
252, route de Rouen, 76750 BUCHY

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 06 octobre 2026

Nombre de Conseillers : ***85***

En exercice : ***85***

Titulaires présents : ***68***

Suppléants présents : ***5***

Pouvoirs : ***10***

Nombre de votants ***: 83***

Numéro
2026-10-06-195

Point de l'ordre du jour
14

Objet
Cycle de l'eau – Modification des statuts du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement de Grigneuseville & Bellencombre – Avis.

Date de convocation
28 septembre 2026

Affichage de la convocation
28 septembre 2026

Rapporteur
Monsieur GUTIERREZ

L'an deux mil vingt-six, le 06 octobre, à 18h00, se sont réunis aux Halles de Ry, sous la Présidence de Monsieur Éric HERBET, Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Géraldine SAHUT est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Titulaires présents :
M. GRIPON Cyrille, M. BEAU Marc, Mme HUNKELER Christine, Mme FOURNEAUX Béatrice, M. PICARD Philippe, M. TREGUIER Gaëtan, M. ABRAHAM Jean-Marc, M. TIHI Frédéric, Mme DURAME Delphine, Mme VERHAEGHE Fabienne, M. LEBOUCHER Denis, M. GUTIERREZ Denis, Mme LEMOINE Viviane, M. VINCENT Philippe, M. ALIX Dominique Mme CARON Christèle, M. LEFEBVRE Joël, M. CORDIER Julien, M. OLIVIER Alain, M. DU MESNIL François-Régis, M. PIGNE Christophe, Mme THIERRY Nathalie, M. GAMELIN Fabrice, M. QUÉRUEL Tony, M. BODIN Alexandre, M. GUEVILLE Roland, M. OCTAU Nicolas, M. VAUCLIN Michel, M. BOY Vincent, M. VALLEE Philippe, M. POYEN Jean-Luc, M. EDDE Jean-Marie, M. LEGER Bruno, M. VANDERPERT Thierry, M. PETIT Jacques, M. ARLAY François, M. GOSSE Emmanuel, M. FREMONT Philippe, Mme GERVAIS Aurélie, M. BONHOMME Patrice, Mme CLABAUT Anne-Sophie, M. GIORDANO Stéphane, Mme LECOUTEY-VIEL Nadine, M. TAILLEUR Romain, Mme LANGLOIS Annick, Mme HUBERT Sabrina, M. LESELLIER Paul, Mme PUECH D'ALISSAC Elizabeth, M. AGUADO Anthony, Mme CASAERT Isabelle, Mme FAKIR Valérie, M. HERBET Éric, M. PIERZO Denis, M. SIBBILLE Baptiste, M. CORBILLON Bernard, M. COUILLER Jean-Paul, Mme SAHUT Géraldine, M. HOGUET Christophe, M. GLÜCK Julien, M. LOISEL Yves, M. LEBAN Arnaud, Mme HEBERT Catherine, M. FOULDRIN Gaël, M. BURETTE Alain, M. DUPUIS François, M. MORISSE Jean-Luc, M. BERTRAN Eric, M. MOLMY Georges,

Suppléants présents :
M. LAMBART Guillaume, M. LALMANT Hervé, M. LEFORT Daniel, Mme LEBOULANGER Véronique, M. VOISIN Dominique,

Membres excusés et représentés par pouvoir :
M. BOUTET Jean-Jacques a donné pouvoir à Mme DURAME Delphine,
M. de LAMAZE Edouard a donné pouvoir à M. HERBET Éric,
Mme PRIEUX Isabelle a donné pouvoir à Mme PRIEUX Isabelle,
Mme PRIEUX Isabelle a donné pouvoir à M. BONHOMME Patrice,
M. RENARD Guillaume a donné pouvoir à M. GOSSE Emmanuel,
M. DIAS FERREIRA Baptiste a donné pouvoir à Mme THIERRY Nathalie,
M. BERTRAM Xavier a donné pouvoir à M. LOISEL Yves,
Mme MARTIN DIT LATOUR Fabienne a donné pouvoir à M. TAILLEUR Romain,
Mme TRAVERS Myriam a donné pouvoir à Mme CLABAUT Anne-Sophie,
Mme BASTIEGE Brigitte a donné pouvoir à M. MORISSE Jean-Luc,

Membre absents excusés :
Mme BOURGUIGNON Sandrine, Mme MOHN Marie-Gabrielle, Mme BILLARD Capucine, Mme LÉCAUDÉ Fabienne, Mme LAMBARD Stéphanie, M. AVENEL Éric, M. FLAUTRE Patrick,

Accusé de réception en préfecture
076-200070449-20261006-2026-10-06-195-AI
Date de télétransmission : 14/10/2026
Date de réception préfecture : 14/10/2026

Monsieur le Président cède la parole à Monsieur Denis GUTIERREZ, Vice-Président en charge du cycle de l'eau, de la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations (GEMAPI) et de la transition énergétique, qui indique des changements de statuts proposés par le Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement (SMAEPA) de Grigneuseville & Bellencombre suite aux délibérations prises lors de leur Conseil Syndical du 30 juin 2026.

En effet, afin de pouvoir distribuer de l'eau sur les hameaux de Saint-Hellier - Brennetuit et Baudribos – il est nécessaire d'intégrer ces hameaux dans le territoire géré par le SMAEPA.

Il est rappelé que la Communauté de Communes Inter-Caux-Vexin siège au SMAEPA en lieu et place des communes de Clères et de Frichemesnil.

Le SMAEPA est propriétaire de 209 Assainissements non Collectifs (ANC) conventionnés sur des propriétés privées, afin d'éviter des situations disparates sur son territoire, le SMAEPA a décidé de procéder à la rétrocession de ces 209 ANC. Cette rétrocession entraine donc un retrait des compétences « entretien et travaux des ANC » de ses statuts.

Vu :

- ✓ Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.5211-17 et suivants ;
- ✓ L'arrêté préfectoral du 19 janvier 2026 portant statuts du SMAEPA de Grigneuseville & Bellencombre ;
- ✓ Les délibérations n° 2026 06 F et 2026 06 H en date du 30 juin 2026 du SMAEPA de Grigneuseville & Bellencombre valant accord de principe ;
- ✓ Le projet des statuts du SMAEPA ;

Délibération

Après en avoir débattu, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :

- D'émettre un avis favorable au projet de modification statutaire tel qu'annexé à la présente délibération ;
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à accomplir et signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Type de scrutin	Ordinaire
Nombre de votants	83
Suffrages exprimés	83
Abstention – Refus de prendre part au vote, …	0
Majorité Absolue	42
Votes pour	82
Votes contre	0

Pour ampliation conforme,

Le Président de la CCICV,

COMMUNAUTE DE COMMUNES Inter-Caux-Vexin
Siège Social
252 Route de Rouen
76750 BUCHY

Éric HERBET

Le secrétaire de séance

Géraldine SAHUT

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 Avenue Gustave Flaubert, 76000 Rouen, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou sa notification. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Accusé de réception en préfecture
076-200070449-20261006-2026-10-06-195-AI
Date de télétransmission : 14/10/2026
Date de réception préfecture : 14/10/2026